

---

---

# SESSION ANNUELLE DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Genève, 1<sup>er</sup> - 2 décembre 2006

---

---

*Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen*

## **Présentation du projet de déclaration**

*par M. Geert Versnick, rapporteur*

Madame,  
Chers collègues,

Le projet de déclaration que j'ai le privilège de vous présenter est le résultat d'un long processus préparatoire remontant au mois de septembre, date à laquelle le Comité de pilotage l'a examiné pour la première fois.

A la suite de cet examen, j'avais présenté un avant-projet, qui vous a été envoyé à tous voici un mois environ. En toute modestie, je suis tout à fait conscient que chacun d'entre vous aurait pu rédiger une résolution tout aussi satisfaisante et correspondant davantage à vos attentes, mais mon mandat était de rédiger une résolution permettant d'atteindre un consensus. Six délégations nous ont transmis leurs amendements avant l'ouverture de cette conférence. Le Comité de pilotage les a étudiés jeudi dernier et a présenté hier matin un projet révisé, auquel vous avez de nouveau eu la possibilité d'apporter des amendements. A ce second stade, huit délégations nous ont présenté des amendements, sur lesquels le Comité de pilotage s'est penché hier soir.

Le Comité de pilotage n'a retenu qu'un assez petit nombre d'amendements, dont le libellé a parfois été légèrement retouché. Deux raisons expliquent que certains amendements n'aient pas été intégrés dans le texte : soit ils n'ont pas recueilli le consensus et vous le savez, à l'instar de la Conférence, le Comité de pilotage prend ses décisions par consensus, soit ces propositions d'amendement (bien qu'intéressantes en tant que telles) ont été considérées comme trop éloignées de l'essence de la déclaration.

Par exemple, deux délégations nous ont transmis des amendements concernant l'adhésion de nouveaux membres à l'OMC. Tous les membres du Comité de pilotage considèrent qu'il s'agit d'une question importante, mais elle ne s'inscrit pas dans le cadre du Cycle de négociations de Doha et un grand nombre de membres du Comité ont estimé que notre déclaration devait se concentrer sur ce cycle. Nous n'avons donc pas inséré de paragraphe concernant les questions d'adhésion, d'autant plus que nous avons abordé la question dans certaines de nos déclarations précédentes, par exemple celle de Hong-Kong. Nous pourrions bien sûr également décider d'en faire le sujet de discussion d'une session future. J'ai le sentiment que le Comité de pilotage souhaiterait réexaminer cette question sous la forme d'un thème ou d'une réunion-débat.

Un autre amendement important établissait un lien entre l'évolution de la situation à l'OMC et la réalisation d'objectifs mondiaux tels que le plein emploi, le développement durable et l'émancipation des femmes. Nous nous sommes efforcés de couvrir ce sujet en insérant au début du paragraphe 5 du texte une référence aux Objectifs du millénaire pour le développement.

Ceci m'amène au contenu de la déclaration que je vous présente. Comme je l'ai déjà indiqué, l'objectif de ce texte pour nous, parlementaires, est d'envoyer un message clair et fort à nos gouvernements et aux négociateurs de l'OMC, pour leur signifier que l'échec du Cycle de Doha serait inacceptable, que les négociations doivent reprendre de bonne foi et que tous les grands intervenants doivent être prêts à faire les concessions nécessaires pour atteindre un résultat positif pour tous, mais surtout pour les pays en développement. Notre dialogue d'hier matin avec les ministres et les négociateurs de l'OMC nous a de nouveau démontré que toutes les parties excellent dans l'art d'expliquer à leurs partenaires quelles concessions ils doivent faire. Notre déclaration exhorte les uns et les autres à faire face à leurs responsabilités. Et il ne saurait y avoir de doute quant au fait que la responsabilité de ce Cycle, qui est un cycle de développement, relève principalement du monde développé.

Pour qu'un message sonne clair et fort, il doit aller à l'essentiel. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de rédiger une déclaration brève, excluant toutes les questions, y compris les questions importantes, qui dilueraient le message central. Permettez-moi de vous présenter brièvement les neuf paragraphes du texte qui vous est soumis pour approbation.

Dans le premier paragraphe, nous partons d'un constat : l'éventualité bien réelle d'un échec du Cycle de Doha.

J'aime beaucoup le deuxième paragraphe de notre texte, qui réaffirme sans réserves notre adhésion à l'approche multilatérale des problèmes de commerce international, approche multilatérale qu'incarne l'OMC.

Dans le troisième paragraphe, nous affirmons que les accords bilatéraux et régionaux ne constituent pas une solution de rechange et que l'approche multilatérale constitue, notamment pour les pays les moins avancés (PMA), la meilleure garantie d'un traitement équitable.

Le quatrième paragraphe contient notre message essentiel, que je viens d'évoquer, et – très important – appelle les parlementaires à résister aux tendances au néo-protectionnisme qui se manifestent.

Le cinquième paragraphe rappelle que le Cycle de Doha est axé sur le développement et évoque aussi les mesures à prendre, en tout état de cause, en faveur des pays en développement, notamment les PMA, par exemple l'initiative "l'Aide pour le commerce".

Le sixième paragraphe dénonce le risque d'une utilisation excessive du système de règlement des différends de l'OMC en cas d'échec du Cycle de Doha, tandis que les septième et huitième paragraphes portent sur la question de l'amélioration des méthodes de travail de l'OMC en tant que telle, tout en soulignant à quel point il est important que les décisions continuent à être prises au consensus.

Enfin, le neuvième paragraphe met l'accent sur le rôle des parlementaires dans le contexte du commerce international. Certains d'entre vous estimeront peut-être que nous aurions dû en dire davantage sur cette question, puisqu'il s'agit après tout des conclusions d'une conférence parlementaire. Cependant, nous avons déjà analysé notre propre rôle de façon détaillée dans des résolutions précédentes et je considère que nous ne devons pas continuer à nous répéter. C'est la raison pour laquelle le texte actuel ne réitère que l'idée centrale, à savoir le fait que le commerce international est trop important pour être laissé dans les seules mains des gouvernements et que, en tant que parlementaires, nous avons le devoir d'exercer un contrôle sur le travail réalisé par nos gouvernements à l'OMC.

En conclusion, Madame, chers collègues, je considère qu'en adoptant cette résolution nous attirerons l'attention de nos gouvernements, qui sont bien sûr seuls habilités à négocier en tant que tel, sur trois points : tout d'abord, le fait qu'en tant que parlementaires, nous sommes capables de dépasser nos divergences de vues et d'arriver à un consensus concernant les principes constituant la seule base possible pour que le Cycle de Doha soit couronné de succès, dans l'intérêt de tous les citoyens que nous représentons, et plus particulièrement des 70 pour cent d'habitants de cette planète qui continuent à vivre dans des conditions inacceptables. Ensuite, nous sommes d'avis, comme l'ont affirmé un grand nombre d'intervenants au cours des discussions d'hier et d'aujourd'hui, que le temps des ajournements, des manœuvres trompeuses et des pseudo concessions est terminé. Le temps presse pour agir et obtenir des résultats. Enfin mais surtout, nous estimons que le soutien des parlements est suffisant pour que soient mises en œuvre les décisions sans nul doute difficiles qui doivent être prises, et pour qu'elles soient ratifiées, expliquées et défendues vis-à-vis de notre électorat.

Enfin, chers collègues, je voudrais vous quitter sur une pensée du défunt Président américain J.F. Kennedy. Dans son discours d'investiture, il a prononcé ces paroles inspirées et historiques : "Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour votre pays".

Cette idée, qui date pourtant de plusieurs décennies, reste extrêmement actuelle. Je souhaite envoyer un message similaire à tous les dirigeants mondiaux, et surtout aux gouvernements des pays développés: "Ne vous demandez pas ce que Doha peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour Doha".

Je demande à la Conférence d'adopter ce projet de conclusions au consensus.

Je vous remercie.